

Politique d'engagement des Parties Prenantes Clés

Le label ISR, dans sa version de juillet 2020 adaptée à l'immobilier, complétée par son guide d'application de novembre 2021 récompense les fonds immobiliers qui s'engagent à respecter les fondamentaux de l'investissement socialement responsable en utilisant une méthodologie basée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance renforcée.

Il est décerné par des organismes indépendants et accrédités par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

Le label ISR permet de se fixer des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance renforcée, clairement définis et opposables.

Le Label ISR s'inscrit donc dans une démarche volontaire de la part de JUNE REIM d'intégration des critères extra-financiers à ses investissements afin de garantir d'assurer un objectif extra-financier d'amélioration de la performance environnementale de ses actifs immobiliers.

OBJECTIFS DE LA PROCEDURE

L'objectif de ce document est d'explicitier la politique d'engagement de JUNE REIM vis-à-vis des parties prenantes clés de son FIA JUNE CITYZEN.

PERIMETRE DE DIFFUSION

Cette procédure a vocation à être diffusée à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de JUNE REIM.

CONTENU DE LA PROCEDURE

PRINCIPES GENERAUX.....	2
LES ENGAGEMENTS DE JUNE CITYZEN.....	2
CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES.....	2
STRATEGIE D'ENGAGEMENT	3
Les associés et distributeurs.....	3
Les collaborateurs.....	3
Les locataires	3
Les prestataires de services : <i>Property Managers</i> , AMO et MOD	4

Création	ADVENIO (Damien RACLE)	Le 28/11/2022	Version initiale
Modification	Pierre-Antoine AUROUSSEAU	Le 24/03/2023	Version corrigée
Validation	Aurélien JUILLARD	Le 19/04/2023	Version finale
Mise à jour	Aurélien JUILLARD	Le 15/01/2024	Mise à jour 2024

Principes Généraux

La politique d'engagement s'appuie sur les éléments de méthodes ci-dessous :

1. Une cartographie des Parties Prenantes clés

Cette cartographie liste les parties prenantes jugées comme « clé » dans la démarche ISR, c'est-à-dire à la fois directement concernée et ayant un impact dans l'atteinte des objectifs ESG de JUNE CITYZEN.

2. Une stratégie d'engagement de chacune des Parties Prenantes Clés

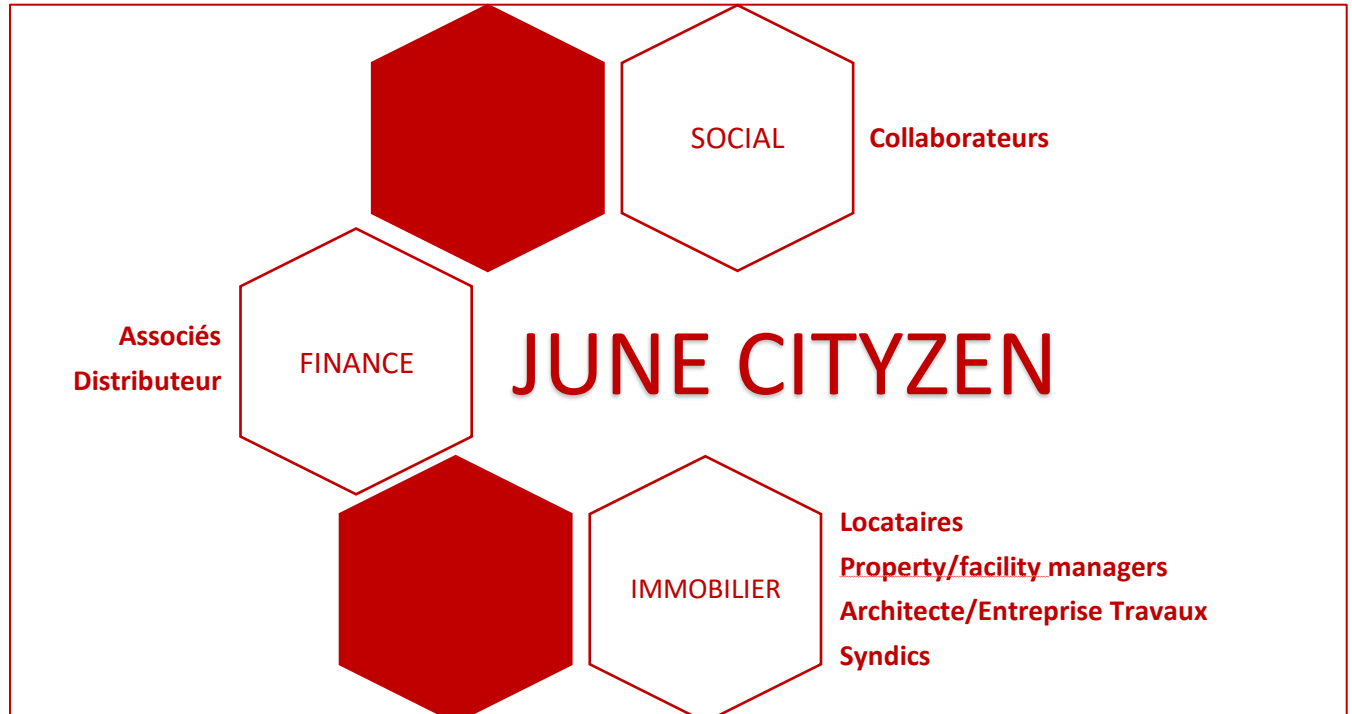
La stratégie d'engagement décrit les enjeux associés aux parties prenantes, les moyens d'engager ces parties prenantes et les actions initiées.

Les engagements de JUNE CITYZEN

JUNE REIM se fixe l'objectif de dresser un bilan annuel des activités réalisées au titre de l'engagement de ses parties prenantes concernées par la démarche ISR.

Ce bilan fera l'objet d'une information au sein du rapport annuel du fonds.

Cartographie des parties prenantes



Stratégie d'engagement

Les associés et distributeurs

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none"> • Anti-corrupcion et éthique des affaires • Transparence des données extra-financières • Compréhension des enjeux sociétaux et environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Reporting annuel • Assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de gestion • Rapport de performance extra-financière (2024)

Les collaborateurs

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none"> • Bonne compréhension des enjeux environnementaux et sociétaux • Bonne appropriation des démarches ESG en général et de la démarche ISR en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation adaptée • Communication régulière sur les avancées et les actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale des collaborateurs • Formation des nouveaux collaborateurs • Participation des collaborateurs à la mise en place de la démarche ESG

Les locataires

En tant qu'utilisateurs des logements, les locataires sont les premiers acteurs de la politique ISR du fonds. L'objectif de JUNE REIM est d'intégrer le plus possible ses locataires à la démarche afin d'en garantir le succès.

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des locataires des acteurs de la démarche ISR 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs contractuels (éco-guides ; annexes environnementales) • Animation et dialogue régulier avec les locataires par le biais de dispositifs de sensibilisation et d'information • Mesure de l'appropriation par le biais d'enquêtes de compréhension des enjeux et de satisfaction des actions entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et diffusion d'un éco-guide lors de chaque acquisition et à chaque nouveau locataire

Les prestataires de services : *Property/Facility Managers*

Les gestionnaires d'actifs et toute société tierce intervenant dans le processus ESG ont une obligation de formaliser dans leurs contrats avec JUNE CITYZEN qu'ils ont une démarche ESG et mettront en place leurs meilleures pratiques en la matière.

En particulier, il est demandé aux prestataires une attention particulière aux thématiques suivantes : les consommations énergétiques, la préservation de la biodiversité, l'eau, le bruit et la santé des occupants, ...

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none">• Optimisation énergétique• Sécurité et Santé des occupants• Respect de la Réglementation• Préservation de la Biodiversité• Achats responsables• ...	<ul style="list-style-type: none">• Clauses contractuelles	<ul style="list-style-type: none">• Annexes ESG en cours de rédaction• Mandats avec les PM

Les prestataires de travaux : *Architectes / Entreprises*

Les architectes ou MOE et les entreprises de travaux ont une obligation de formaliser dans leurs contrats avec JUNE CITYZEN qu'ils ont une démarche ESG et mettront en place leurs meilleures pratiques en la matière.

En particulier, il est demandé aux prestataires et entreprises une attention particulière aux thématiques suivantes : le poids carbone des travaux, la préservation de la biodiversité, l'eau, le bruit, ...

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none">• Emissions de GES et performance énergétique• Respect de la Réglementation	<ul style="list-style-type: none">• Clauses contractuelles	<ul style="list-style-type: none">• Clauses contractuelles ESG à rédiger pour les travaux

Les syndics de copropriété

Les syndics de copropriétés en tant que chargés des finances et de l'administration des copropriétés sont une partie-prenante clé pour la mise en place d'une politique ESG sur les actifs appartenant à une copropriété.

Enjeux	Stratégie d'engagement	Actions engagées et à engager
<ul style="list-style-type: none">Mise en place de la politique ESG de JUNE CITIZEN sur les actifs en copropriété	<ul style="list-style-type: none">Propositions dans la gouvernance des copropriétés en lien avec la stratégie ESG	<ul style="list-style-type: none">Propositions régulières en lien avec la politique ESG de JUNE CITYZEN lors des AG de copropriétaires